



Annexes

Département Piano

Le piano (Marie-Laure FORAY, Jean-Luc DELPLA,
Jean-Paul CRISTILLE, André VIDAL)

Accompagnement piano (Gérard SEEL, Lidiya BRAGINA, Aurélie SAMANI)

Le piano

Le piano est un instrument de musique polyphonique à clavier de la famille des instruments à cordes frappées.

Créé au début du XVIII^e siècle par l'italien Cristofori sous l'appellation de *piano-forte*, le piano naît de l'évolution d'un instrument appelé *clavicorde* et du *tympanon*.

Instrument complet, le piano développe le sens harmonique et polyphonique. Il développe également l'oreille et la lecture.

Il peut être l'instrument d'initiation à la musique.

Le piano peut se jouer en soliste, accompagner d'autres instruments ou des chanteurs. Il peut être complémentaire à l'apprentissage d'un autre instrument.

Le répertoire du piano est très vaste. Les plus grands compositeurs ont écrit pour cet instrument qui compte de grands chefs d'oeuvre de la musique.

Pour l'apprentissage de l'instrument, l'acquisition a minima d'un piano droit acoustique est nécessaire.

I. Conditions d'intégration :

L'élève ayant déjà une pratique de l'instrument passe un test d'entrée au début de l'année scolaire en présence du Directeur et de l'équipe pédagogique.

L'élève débutant, à partir de 6 ans, suit une période de test qui se déroule du début de l'année scolaire jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les élèves sont regroupés par groupe de 3 et par âge dans la mesure du possible. La durée de la séance est fixée à 30 minutes.

➤ Ce test permet d'évaluer :

- la morphologie
- la compréhension, le comportement et la motivation
- le rapport à l'instrument
- l'oreille, la mémorisation auditive et rythmique
- l'indépendance et la latéralisation.

➤ Contenu pédagogique des tests:

- Découverte de l'instrument
- Reconnaissance des registres (grave, médium, aigu)
- Jeux mains alternées

- Jeux rythmiques, approche de la pulsation
- Notions des durées, des hauteurs et de l'intensité
- Repérage des touches par mouvement ascendant, descendant et contraire
- Jeux de transposition
- Posture, position du corps, assise, forme de la main
- Doigtés et pose des doigts sur le clavier.

A l'issue de cette période, les parents sont informés du résultat par courrier.

II. L'initiation¹ :

Les buts des classes d'initiation sont :

- la découverte de l'instrument
- l'approche de la technique pianistique

Deux niveaux sont proposés tenant compte de l'âge scolaire des enfants. Pour des raisons pédagogiques évidentes, il n'y a pas de dérogations.

1. Contenu :

Cours hebdomadaire de 30 mn

Ce cours consiste à :

- Asseoir les bases
- La découverte de l'instrument
- Un travail sur l'écoute
- L'apprentissage de petites pièces musicales

2. Objectifs visés au terme de l'initiation :

- Posture
- Jeu mains ensembles et réalisation de polyphonies simples;
- Naissance de l'expressivité musicale (nuances, phrasés, dynamiques)
- Ressenti de la pulsation et mise en place de rythmes simples
- Notions de transposition, d'improvisation et des différents modes de jeu.

¹ Accessible dès le CP pour l'initiation 1 et le CE1 pour l'initiation 2, l'initiation dure deux ans.

3. Evaluations :

A l'issue de la première année, un bilan est fait avec le Directeur et l'ensemble des professeurs de piano. L'élève présentera deux pièces courtes représentatives de ses acquisitions. Ensuite, l'élève sera évalué en contrôle continu.

L'équipe pédagogique évaluera également sa motivation ainsi que sa curiosité et son réel intérêt pour le piano.

L'élève sera alors admis à poursuivre dans le cursus ou une orientation vers un autre instrument lui sera proposée.

4. Répertoire :

Le professeur choisira une méthode adaptée à l'âge et à la maturité de l'élève ainsi que tout support pédagogique permettant d'atteindre les objectifs de l'année d'initiation.

III. Le cycle I²:

Les buts de ce cycle sont :

- Le développement de la motivation de la curiosité musicale, du goût pour l'interprétation et l'invention.
- L'acquisition de bases musicales grâce à :
 - un dosage harmonieux de l'oralité musicale et du langage écrit.
 - la mise en relation sensorielle et corporelle des différents éléments du langage musical.
 - la diversité des répertoires, monodiques et polyphoniques, instrumentaux et vocaux.
 - l'élaboration de méthodes de travail personnel.
- L'amorce du savoir-faire instrumental, individuels et l'acquisition de réflexes fondés sur la qualité du geste et de l'écoute intérieure.
- Un accès aux divers langages musicaux au travers de l'écoute d'œuvres, de l'étude de partitions, d'activités d'invention en recherchant un équilibre entre approche du détail et perception globale.

² Accessible en CE2 pour une durée de 3 à 5 ans.

1. Contenu :

L'élève suit un cours hebdomadaire individuel de 30 mn pour les deux premières années et de 45 mn pour les suivantes.

- Pratique collective: pianos 4 mains, accompagnement de pièces instrumentales simples
- A partir du 1er cycle- 3ème année, mise en place d'ateliers avec différents thèmes abordés en collaboration de la classe d'accompagnement (lecture à vue, approche analytique, improvisation).
- Participation de l'élève aux auditions, et projets musicaux de l'Etablissement.

Un travail individuel quotidien équivalent au temps de cours hebdomadaire permettra à l'élève de progresser et de s'épanouir dans son cheminement musical. Vu le jeune âge des enfants, il est souhaitable que les parents s'investissent dans leur travail.

2. Objectifs visés au terme du cycle I :

- Posture (conscience corporelle des appuis)
- Bases fondamentales de la technique
- Apprendre à décoder et lire une partition:
 - lecture de notes et lecture verticale
 - structuration de la pièce
 - notation
 - Découverte des sensations auditives et mise en place de repères d'écoute :
 - respiration
 - plans sonores et phrasés
 - mémorisation et écoute intérieure
 - Approche sensorielle des modes de jeu et émergence du geste musical:
 - legato, non legato, staccato,
 - relation geste-son, souplesse
 - Premier accès aux différents langages musicaux et ouverture sur la pratique collective
 - Initiation progressive au déchiffrage
 - Apprentissage d'une méthode de travail bien adaptée

3. Evaluations :

La première année est évaluée par un contrôle continu dans le livret d'études musicales. Il est basé sur l'adaptation, l'intérêt et l'investissement de l'élève pour son instrument.

A partir de la troisième année (IC3), l'élève peut présenter soit un passage soit un contrôle si son professeur estime qu'une année supplémentaire dans le cycle est nécessaire.

Le passage au cycle II se fera à partir de la mention Assez Bien avec encouragements devant un jury extérieur. L'élève exécutera deux morceaux de styles différents, l'un choisi dans les morceaux abordés dans l'année, l'autre travaillé dans un délai de six semaines, issu d'une liste imposée

4. Répertoire :

| | |
|----------------------------|---|
| Bach | <i>Petit livre d'Anna Magdalena Bach, Petits préludes et fugues</i> |
| Clémenti, Diabelli, | <i>Sonatines</i> |
| Beethoven | <i>Sonatines</i> |
| Schumann | <i>Album pour la jeunesse</i> |
| Chopin, Schubert | <i>Pièces diverses</i> |
| Mendelssohn | <i>Pièces diverses</i> |
| Debussy | <i>Le petit nègre</i> |
| Kabalevsky | <i>24 petites pièces et Tableaux de l'enfance</i> |
| Prokofieff | <i>Musiques d'enfants</i> |
| Khatchaturian | <i>Tableaux de l'enfance</i> |
| Chostakovitch | <i>Contes</i> |
| Bartok | <i>For children</i> <i>Mikrokosmos, volume 1,2 et 3</i> |
| Ibert | <i>Petite suite</i> |
| Kurtag | <i>Yatekok, volume 1</i> <i>Tarka-Barka</i> |
| Louvier | <i>Agrexandrins, 1er livre</i> |

Pièces diverses de Dutilleux, Sancan, Jolas, Escaich, Bacri, Lauricella...

IV. Le cycle II³ :

Les buts de ce cycle sont :

- l'acquisition de méthodes de travail personnel, favorisant le sens critique, la prise d'initiatives, l'appropriation des savoirs transmis.
- la réalisation d'une première synthèse entre pratique et théorie, entre approche sensible et bagage technique grâce à,
 - D'une part :
 - l'aisance de la lecture des partitions de moyenne difficulté
 - l'affinement de la perception auditive (horizontale et verticale)
 - la prise de conscience structurée des langages musicaux par la mise en place de démarches analytiques
 - D'autre part :
 - la découverte et l'exploitation des principales possibilités de l'instrument
 - la maîtrise de l'interprétation d'œuvres de difficulté moyenne et de répertoires diversifiés alliant écoute, aisance corporelle, sens musical.
 - la possibilité d'improviser suivant différentes approches (libres, suivant un style...)
- la préparation au « métier » de musicien (amateur ou professionnel) par la pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre, ateliers...) dans le cadre des pratiques collectives ou des ateliers consacrés aux divers genres musicaux (musiques traditionnelles, jazz, anciennes, contemporaines, ...) ainsi que dans les classes elles-mêmes.

1. Contenu :

L'élève suit un cours hebdomadaire individuel (45mn les premières années puis 1h la dernière année du cycle) ainsi que des séances périodiques de travail collectif (mise en place d'ateliers hebdomadaires).

- Pratiques collectives:
 - piano 4 mains
 - IIC3 et IIC4 : initiation à l'accompagnement

³ D'une durée de quatre à cinq ans maximum (quatre années constituant le cheminement convenu de l'élève).

2. Objectifs visés au terme du cycle II :

- Approfondissement des bases techniques (aisance corporelle, consolidation du jeu, agilité digitale, endurance, géographie du clavier, ornementation, pédalisation).
- Affinement des modes de jeu et d'attaque (dosage du poids et notion des différents modes d'attaques)
- Maîtrise de l'écriture polyphonique :
 - capacité à faire ressortir une ou plusieurs voix
 - prise de conscience de la dimension « orchestrale » de l'instrument
 - suivi d'une polyphonie simple dans une seule main
- Développement des perceptions auditives :
 - écoute active
 - travail sur la qualité du son et notion de toucher différents adapté aux différents styles
 - travail sur la palette sonore et l'éventail de nuances et de « couleurs » musicales
 - affinement des plans sonores
 - travail sur le geste musical et son rapport à l'interprétation
 - sens critique par rapport à l'écoute
- Développement de l'autonomie :
 - capacité à trouver une méthode de travail et à aménager son temps
 - capacité à la réflexion et au sens critique
 - approche analytique des partitions
 - connaissance et compréhension des différents styles musicaux
- Cultiver le goût de la lecture et du déchiffrage
- Susciter la curiosité des compositeurs contemporains et sensibiliser aux divers courants musicaux
- Accès à la variété du répertoire pianistique
- Aide à la construction de la personnalité musicale de l'élève
- Favoriser les démarches de création par l'improvisation et les recherches sonores

3. Evaluations :

En IIC2, un contrôle interne sera effectué avec la présentation:

- une épreuve d'autonomie avec une analyse succincte donnée 15 jours à l'avance
- un morceau au choix dans une liste renouvelée tous les ans.
- Un entretien personnalisé.

Après avis du Directeur et de l'équipe pédagogique, l'élève peut rester en cursus diplômant. Il peut aussi se réorienter vers un autre instrument (en cycle 1), tout en gardant le piano en

instrument complémentaire.

L'examen de fin de 2ème cycle comporte :

- une oeuvre imposée dans une liste renouvelée tous les ans.
- une oeuvre au choix dans le répertoire baroque, classique, romantique, moderne ou contemporain.

Cette évaluation mène à l'obtention du Brevet d'Etudes Musicales, si l'élève obtient une mention minimum de Assez Bien avec encouragements dans cette UE instrumentale mais aussi dans les autres UE.

Le passage en cycle III s'effectuera avec une mention Assez Bien avec encouragements au minimum pour le Coursus de Pratique Amateur, et une mention Bien à l'Unanimité au minimum pour le Coursus pré-professionnel.

4. Répertoire :

| | |
|----------------------|---|
| Bach | <i>Inventions à 2 & 3 voix, Préludes, Fugues</i> |
| Mozart, Haydn | <i>Sonates</i> |
| Beethoven | <i>Sonates</i> |
| Schumann | <i>Scènes de la forêt</i> <i>Scènes d'enfants</i> <i>Romances</i> |
| Schubert | <i>Impromptus</i> <i>Moments musicaux</i> |
| Mendelssohn | <i>Romances sans paroles</i> |
| Grieg | <i>Pièces lyriques</i> |
| Chopin | <i>Impromptus, Valses, Mazurkas, Nocturnes, Préludes</i> |
| Debussy | <i>Suite bergamasque</i> |
| Fauré | <i>Pièces brèves, Romances sans paroles</i> |
| Kabalevsky | <i>Sonatines</i> |
| Debussy | <i>Children's Corner</i> |
| Bartok | <i>Mikrokosmos, volume 4 et 5, Sonatine, Danses roumaines</i> |
| Dutilleux | <i>Au gré des ondes</i> |
| Chostakovitch | <i>Danses fantastiques</i> |
| Prokofiev | <i>Visions fugitives</i> |
| Granados | <i>Danses espagnoles</i> |
| Turina | <i>Danses gitanes</i> |
| Schoenberg | <i>Opus 19</i> |
| Ligeti | <i>Musica ricercata</i> |

V. Le cycle III :

Les buts en sont :

- l'approfondissement des techniques instrumentales permettant une interprétation convaincante
- la maîtrise des bases de l'interprétation selon les principaux styles
- le développement des pratiques de musiques improvisées
- une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux et artistiques, passés et contemporains
- la capacité à expliciter ses options d'interprétation
- une connaissance des multiples applications et implications professionnelles de son apprentissage

Le cycle III doit permettre à l'élève de maîtriser les différents styles de la littérature pianistique et de proposer une interprétation convaincante.

L'élève doit développer la capacité à prendre conscience de ses propres besoins et doit dans la formation réaliser sa part de responsabilité.

Deux choix possibles :

1- La préparation du Certificat D'Etudes Musicales (C.E.M.)

2- La préparation du Diplôme D'Etudes Musicales (D.E.M.)

Le choix de l'un ou l'autre cursus n'est jamais définitif et peut être modifié à la demande de l'élève et sur avis de l'équipe pédagogique. Le choix d'un prolongement des études dans le cycle spécialisé en vue de l'obtention du D.E.M. nécessite une exigence qualitative et quantitative correspondante aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier, la connaissance d'un large répertoire.

1. Contenu :

L'élève suit un cours hebdomadaire individuel (45 mn de cours individuel pour le Coursus de Pratique Amateur, et 1h pour le Coursus pré-professionnel), ainsi que des séances périodiques de travail collectif (mise en place d'ateliers hebdomadaires).

- Pratique collective CEM:
 - musique de chambre en priorité
 - accompagnement vocal et instrumental
- Pratique collective DEM:
 - musique de chambre
 - accompagnement

2. Compétences nécessaires pour l'obtention du certificat et du diplôme :

- Technique instrumentale approfondie.
- Adaptation des modes de jeu en fonction du répertoire abordé
- Aisance (souplesse, attitude au clavier, respirations, suspensions...)
- Maîtrise du jeu polyphonique et appropriation d'une large palette sonore variée
- Connaissances musicales structurées (analyse de la forme, conduite des phrases)
- Capacité de l'élève à conduire seul des choix d'interprétation :
 - investissement et engagement dans sa pratique
 - connaissance des différents langages et courants musicaux
 - regard critique et constructif sur sa propre interprétation
- Maturité développée :
 - participation au choix des œuvres travaillées
 - choix des doigtés, proposition de phrasés, utilisation des pédales
- Epanouissement du musicien au travers de sa pratique :
 - capacité à proposer un projet et à le mettre en œuvre
 - pratique régulière et sous différentes formes de la musique de chambre, de démarches de création et de réalisations transversales.

Pour l'obtention du D.E.M., les critères sont les mêmes que pour le C.E.M. avec une maîtrise de chaque élément beaucoup plus aboutie, une expression précise et sensible à travers un programme en relation avec ce qui est demandé pour les concours d'entrée aux C.N.S.M. par exemple.

3. Evaluations :

- **L'obtention de l'UE du C.E.M. ⁴**
 - Une œuvre à choisir dans une liste imposée.
 - Deux œuvres au choix dans un style différent.
 - Projet personnel de l'élève (alliant différents supports (théâtre, danse, chant, MAO, multimédias...)). L'élève sera jugé sur son investissement et la créativité de son programme.

L'obtention du certificat ne sera possible qu'avec une mention minimum de Assez bien avec encouragements.

⁴A l'issue d'un cycle d'une durée de 1 à 3 ans maximum (trois années constituant le cheminement convenu de l'élève)

➤ **L'obtention de l'UE du D.E.M.** ⁵

Le programme doit balayer un large champ d'esthétiques et/ou d'époques différentes, et une des pièces devra être travaillée dans un temps limité à 6 semaines :

- Une pièce, au choix ou imposée, extraite d'un réservoir proposé par le collège des enseignants
- Une pièce d'esthétique contemporaine
- Une ou plusieurs pièces au choix
- Une pièce complémentaire, hors récital : le candidat propose une pièce d'esthétique libre, dans une configuration mettant en valeur ses qualités d'originalité ou d'ouverture. Il permet d'explorer d'autres domaines ou situations artistiques (conception scénographique, performance,...). Le candidat peut également associer à sa prestation, un ou plusieurs partenaires musiciens ou autres.

Cette prestation complémentaire permet d'affiner la perception et d'éventuelles orientations artistiques du candidat et quoiqu'il en soit, ne doit pas déprécier l'évaluation de la prestation donnée lors des pièces précédentes.

C'est une prestation publique, sous forme de concert.

L'obtention du diplôme ne sera possible qu'avec une mention minimum de Bien à l'unanimité.

4. Répertoire :

➤ Répertoire du Certificat d'études musicales

| | |
|--------------------|---|
| Moszkowski | <i>Études per Aspera opus 72</i> |
| Bach | <i>Concerto italien</i> <i>Fantaisie en ut mineur</i> |
| Schubert | <i>Impromptus</i> |
| Schumann | <i>Carnaval de Vienne</i> <i>Phantasiestücke opus 12</i> |
| Mendelssohn | <i>Rondo capriccioso</i> |
| Liszt | <i>Consolations</i> |
| Brahms | <i>Rhapsodies opus 79, Valses</i> |

⁵ A l'issu d'un cycle d'une durée de 1 à 3 ans pour le cycle pré spécialisé et de 1 à 3 ans pour le cycle spécialisé, l'ensemble du Coursus d'Oriention Professionnelle ne pouvant excéder les 5 ans.

| | |
|--------------------|--|
| Tchaïkovski | <i>Les saisons</i> |
| Debussy | <i>Suite bergamasque</i> <i>Pour le piano</i> |
| Fauré | <i>Barcarolles</i> <i>Valses caprices</i> |
| Poulenc | <i>3 pièces</i> |
| Rachmaninov | <i>Pièces de fantaisie opus 3</i> |
| Bério | <i>6 encores</i> |
| Crumb | <i>A little suite for christmas</i> |
| Takemitsu | <i>Rain Tree II</i> |

➤ Répertoire du Diplôme d'études musicales

| | |
|--------------------|--------------------------------------|
| Chopin | <i>Scherzi, Ballades</i> |
| Schubert | <i>Sonates</i> |
| Schumann | <i>Papillons, Variations ABEGG</i> |
| Mendelssohn | <i>Variations sérieuses</i> |
| Tchaïkovski | <i>Doumka</i> |
| Debussy | <i>Études</i> |
| Ravel | <i>Sonatine</i> <i>Jeux d'eau</i> |
| Scriabine | <i>Études</i> |
| Messiaen | <i>Regards</i> |
| Ligeti | <i>Études</i> |
| Takemitsu | <i>Les yeux clos</i> |
| Webern | <i>Variations opus 27</i> |
| Berg | <i>Sonate opus 1</i> |
| Dutilleux | <i>Le jeu des contraires</i> |
| Boulez | <i>Notations</i> |
| Rossé | <i>Sonates</i> |

➤ Répertoire commun CEM /DEM

| | |
|------------------|---|
| Chopin | <i>Études</i> |
| Scarlatti | <i>Sonates</i> |
| Bach | <i>Clavecin bien tempéré</i> <i>Suites anglaises</i> |

| | |
|--------------------|--|
| | <i>Partitas</i> |
| Mozart | Sonates |
| Beethoven | Sonates, Variations |
| Haydn | Sonates |
| Chopin | Polonaises, Nocturnes |
| Liszt | <i>Années de pèlerinage</i> <i>Rhapsodies</i> |
| Brahms | <i>Klavierstücke</i> |
| Debussy | Préludes |
| Ravel | <i>Tombeau de Couperin</i> <i>Miroirs</i> |
| Albeniz | <i>Suite espagnole</i> <i>Iberia</i> |
| Rachmaninov | Préludes |
| Messiaen | Préludes |
| Ohana | Préludes |